

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 31 décembre 2018



OFI ACTIONS MONDE

FCP Actions internationales

Commercialisateur

MACIF - 2/4 rue Pied de Fond - 79037 NIORT Cedex 9
MUTAVIE - 9, rue des Iris - 79088 Niort Cedex 9

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

CACEIS BANK FRANCE - 1-3 place Valhubert - 75206 Paris CEDEX 13

Gestion administrative et comptable :

CACEIS FUND ADMINISTRATION - 1-3 place Valhubert - 75206 Paris CEDEX 13

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 31 décembre 2018

Rapport du Commissaire
aux Comptes

OFI ACTIONS MONDE

ORIENTATION DE GESTION

Objectif de gestion

L'objectif de gestion sera de surperformer l'indicateur de référence (MSCI WORLD AC) sur une durée supérieure à 5 ans. OFI ACTIONS MONDE a pour objectif d'investir dans un portefeuille d'OPC exposé aux sur les marchés d'actions mondiaux qui composent l'indice MSCI WORLD AC. Ce portefeuille est complété par une sélection d'OPC investis en actions de thématiques représentatives de grandes tendances séculaires (l'eau, la sécurité, le vieillissement de la population) moins dépendantes du contexte macro-économique de court terme.

Indicateur de référence

Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Cependant, l'investisseur pourra comparer a posteriori les performances du Fonds à celles de l'indice MSCI WORLD AC, Dividendes Nets Réinvestis, calculé en euro. L'indice MSCI WORLD AC est représentatif des principales capitalisations mondiales au sein des pays développés et émergents. Il est calculé dividendes nets réinvestis. Cet indice est publié par Morgan Stanley Capital International et disponible sur www.msci.com - Ticker Bloomberg : NDEEWNR Index. Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

Stratégie de gestion

Le Fonds est essentiellement, à savoir au moins à 90% de son actif net, composé d'OPC à dominante actions.

Le Fonds est construit autour d'un portefeuille cœur, investi sur les grandes régions qui composent l'indicateur de référence (Etats-Unis, Europe, Japon et Emergents) au travers de gestions de convictions. Ce portefeuille vise à bénéficier de la sélection d'experts régionaux pour les zones où la génération de performance est consistante. Ce portefeuille cœur représentera au minimum 60% de l'allocation globale.

- L'allocation stratégique de référence est celle de l'indice MSCI AC World. L'allocation géographique du portefeuille pourra être adaptée en fonction des anticipations du gérant en matière d'environnement macro-financier, d'anticipations de politique monétaire, fiscale et budgétaire. Ces vues déterminent généralement une allocation stratégique à horizon 6 mois.
- Toutefois, en fonction de l'environnement des marchés à des moments particuliers, le gérant peut dévier temporairement de son allocation stratégique. Dans le cadre de cette allocation tactique, le gérant peut avoir recours à des produits dérivés visant à couvrir ou à exposer le portefeuille aux différents facteurs de risque (risque de marché, risque de change etc. ...).
- La sélection des fonds est basée sur des analyses quantitatives et qualitatives qui permettent au gérant de sélectionner et d'allouer le portefeuille en fonction de ses anticipations en termes de style de gestion, de cyclicité de la performance, d'exposition à différents facteurs tels que la taille de capitalisation, la qualité, le momentum...

A ce portefeuille cœur est associée (de 0% à 40% de l'actif net) une sélection restreinte de gestions thématiques, mondiales ou régionales, qui permettent de s'exposer à quelques méga-tendances, qui restent indépendantes du contexte macro-économique court terme mais qui peuvent avoir un impact permanent et significatif sur l'économie mondiale. Par méga-tendances, il faut entendre différents thèmes se situant à l'intersection de plusieurs trends séculaires : p.ex. urbanisation de la société, développement durable, innovation technologique et rareté (exemples donnés à titre illustratif).

Le processus d'identification de ces tendances est issu de la recherche propre de l'équipe de gestion qui est elle-même basée sur de la recherche fournie par de grandes banques d'investissement et sur un suivi de l'offre au niveau mondial. Le nombre de thématiques retenues est limité ; l'objectif est d'ajouter de la valeur dans la gestion de long terme du portefeuille en tenant compte de la corrélation de ces thématiques aux marchés, de leur niveau de valorisation, de leur complémentarité...

Le Fonds est en permanence exposé à hauteur de 60 % au moins sur un marché d'actions étranger ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays, dont éventuellement le marché français.

Le gérant ne s'impose pas de contrainte de taille de capitalisations. Il pourra être exposé à travers les OPC sélectionnés à des actions de petites et moyennes capitalisations.

Le Fonds se réserve la possibilité d'investir dans les OPC promus ou gérés par les sociétés du groupe OFI.

L'exposition du Fonds au risque de change pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré). Pour se couvrir ou s'exposer au risque général du marché actions, le Fonds utilise des contrats à terme listés sur les principaux indices mondiaux de référence actions, sur actions individuelles ou autre type de support de type action. Le Fonds peut notamment gérer cette exposition par le biais de futures.

Le FCP peut intervenir sur le marché des devises français ou étranger via des contrats au comptant (spot) ou à terme sur des marchés organisés et réglementés (futures) ou de gré à gré (swaps, options et forwards).

Les opérations de change seront utilisées pour couvrir ou exposer le FCP aux devises.

L'exposition totale du FCP ne peut excéder 110% de l'actif net du Fonds.

Profil des risques

Au travers du FCP OFI ACTIONS MONDE, le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

Risques liés à la classification

Risque de perte en capital

La perte en capital de produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliquée au Fonds repose sur la sélection d'OPC. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les OPC les plus performants. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. Le Fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque action

Le Fonds est exposé au risque action via des OPCVM qui pourront détenir des actions. Il consiste en la dépendance de la valeur des titres aux fluctuations des marchés. Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé via l'investissement en OPCVM baissent, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser. En outre, du fait de son orientation de gestion, le Fonds est exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché pourraient entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change par l'acquisition de fonds libellés dans une devise autre que l'euro et non couverts contre le risque de change. Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à la devise de référence peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPC à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de liquidité

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.

Risques accessoires

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt via des OPCVM qui pourront détenir des obligations et des titres de créances. Le prix des obligations à taux fixes et autres titres à revenu fixe varie en sens inverse des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur de ces obligations chute, ce qui entraîne une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit en cas de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'émetteurs de titres détenus en portefeuille.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPCVM sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

La politique menée par la Société de Gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_politique-de-vote.pdf, fait l'objet d'un rapport lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf

CRITERES ESG

La Société de Gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_politique-engagement.pdf

Le rapport d'engagement est lui-même disponible sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/corporate/pdf/ISR_rapport-engagement.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2017, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **226 personnes** bénéficiaires au 31 décembre 2017 (*) s'est élevé à **25 229 708 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **18 629 708 euros, soit 73.84%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2017 : **6 600 000 euros, soit 26.16%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2017.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice 2017, **2 920 117 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **16 personnes** au 31 décembre 2017), **8 081 973 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **80 personnes** au 31 décembre 2017).

() Moyenne sur l'année calculée prorata temporis).*

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier exercice 2018

L'année 2018 a été atypique sur plusieurs plans et contraste de fait avec les exercices précédents.

L'exercice a été marqué par une succession de plusieurs séquences.

1. En premier lieu, sur l'évolution des données économiques. Le début d'année s'est inscrit dans la lignée de la précédente, à savoir un scénario de croissance mondiale soutenue. Les estimations initiales des grands instituts de conjoncture internationaux anticipaient un niveau d'activité élevé, ce qui donnait une croissance mondiale de près de 4%, signe d'une activité soutenue. A cette période, les indices « PMI » composites de l'activité se situaient entre 55 points et 60 points de part et d'autre de l'Atlantique, c'est-à-dire nettement au-dessus du seuil de 50 points qui marque la limite entre expansion et récession.
A partir de février / mars, ces indicateurs se sont dégradés progressivement, jusqu'à s'accélérer à la baisse en fin d'année. Ainsi en décembre, les indicateurs se situaient autour de 51 points en zone euro, soit un net ralentissement, avec une dynamique un peu meilleure en Espagne et en Italie alors que l'Allemagne et les pays du Nord fléchissaient. La France étant déjà marginalisée, avec un indice à moins de 49 points, par l'action « des gilets jaunes ». Aux Etats-Unis, également, l'activité semble avoir ralenti, mais les indices sont moins clairs car les créations d'emplois ont battu des records et le taux de chômage reste proche des plus bas niveaux historiques.
Dans les pays émergents, la situation semble en revanche se stabiliser dans de nombreux pays, mais l'attention et les inquiétudes se portent sur la Chine. Personne n'a vraiment confiance dans les statistiques officielles qui maintiennent un objectif autour de 6.5% car les autorités ont pris des mesures de relance budgétaire et financière (baisse des taux, assouplissement du taux de réserves obligatoires des banques etc...) qui suggèrent que le pays ralentit davantage.
Finalement, la croissance mondiale a été révisée à la baisse tout au long de l'année, et les estimations se situent désormais autour de 3.7%, avec de bonnes probabilités d'être à nouveau révisées à de plus bas niveaux.
2. L'actualité économique se heurte également à une séquence politique anxiogène. Aux alentours du mois de mai, deux événements importants sont venus troubler la lecture économique déjà compliquée.
L'un provenant des Etats-Unis, avec l'intensification des menaces commerciales américaines vis-à-vis de nombreux partenaires commerciaux, au premier rang desquels figure bien évidemment la Chine. L'autre venant de la zone euro, avec l'accession au pouvoir en Italie d'une coalition inédite et surtout anti-euro, provoquant une nouvelle fois, de vives tensions sur les marchés. En conséquence, ces événements et les menaces qu'ils véhiculent, ont semble-t-il eu un effet « auto réalisateur » sur la confiance des investisseurs et des agents économiques, mais hélas pas dans la bonne direction.

Ces événements ont naturellement eu des impacts significatifs sur les marchés financiers.

Taux d'intérêt

Le début d'année a donc été marqué par un début logique de normalisation des taux d'intérêt, avec une remontée des taux d'intérêt obligataires aux Etats-Unis et en Europe. Ainsi, le rendement du T Notes 10 ans US a rapidement atteint, et dépassé ponctuellement, la zone de 3%. Parallèlement, le rendement du Bund a dépassé 0.75% de rendement en début d'année, en harmonie avec le scénario économique ambiant.

Dans le même temps, les Banques Centrales ont accompagné ce mouvement de normalisation. Aux Etats-Unis, Jérôme Powell a pris ses fonctions en février 2018, et a plutôt réussi sa communication avec les marchés sur les orientations de la politique monétaire. Il s'inscrit ainsi dans la ligne de conduite de Janet Yellen. Le niveau des Fed Funds a été relevé à quatre reprises de 0.25% durant la période pour s'établir dans la fourchette 2.25% / 2.5% en fin d'exercice. En zone euro, il n'y a pas eu de modification du niveau des taux directeurs qui restent fixés entre -0.2% et 0%. Par ailleurs, la Réserve Fédérale des Etats-Unis (la FED) a déjà arrêté sa politique d'achat de titres alors que le programme de la Banque Centrale Européenne (BCE) a été réduit à partir de septembre et sera arrêté en 2019.

Mais, au vu du contexte décrit ci-dessus, ce mouvement de normalisation des taux d'intérêt a rapidement été mis entre parenthèses, et les taux se sont à nouveau détendus. En fin de période, le rendement du Bund 10 ans était ainsi revenu proche de son niveau du début de l'année autour de 0.25% alors que le T Notes 10 ans US était revenu nettement en dessous du seuil des 3%, autour de 2.75%. Dans le même temps, les dettes « périphériques » de la zone euro sont restées relativement stables, à l'exception de l'Italie qui a vu les taux à 10 ans se tendre jusqu'à près de 4% avant de se détendre en fin d'exercice une fois que la nouvelle coalition ait décidé de « rentrer dans les clous » d'une certaine discipline budgétaire vis-à-vis de Bruxelles.

Dans ce contexte, les spreads de crédit se sont écartés durant la majeure partie de l'année, que ce soit sur le segment Investment Grade ou « High Yield », avec des tensions de l'ordre de respectivement 65 points de base (bp) et 200 bp.

Les obligations émergentes ont également fait l'objet de retraits de capitaux, ce qui a pesé sur les cotations.

Dans ces conditions, les performances des marchés obligataires sont presque unanimement négatives.

De proche de 0% pour l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro à -1.15% pour les obligations Investment Grade (IG), -3.6% pour le segment High Yield (HY) en Europe et -2.25% aux Etats-Unis (en USD). Les obligations émergentes abandonnent entre -5% et -7% sur les principaux indices, qu'ils soient libellés en devises fortes ou locales.

Les obligations convertibles sont doublement pénalisées, par l'écartement des spreads de crédit d'une part, mais aussi par la piètre performance des actions. Finalement, elles reculent de l'ordre de 5% en Europe.

Sur les devises, le dollar a gagné près de 5% vis-à-vis de l'euro, passant de 1.20 à 1.14, mais après avoir atteint la zone de 1.25 au début de l'année 2018. Le point le plus notable est la baisse de grandes devises émergentes : le Réal Brésilien recule ainsi de 18% (après avoir reculé jusqu'à 35% en cours d'année), le Rand sud-africain de 16%, la Livre Turque de 50% etc...

Notons également la brusque baisse du RMB, la devise chinoise, contre dollar : sur l'exercice, elle recule de près de 6%. En Europe, la livre s'est stabilisée et ne perd qu'environ 1% contre l'euro sur la période. Enfin, le yen (qui est considéré étonnamment comme une valeur refuge) a bénéficié de l'environnement d'aversion au risque avec une progression de près de 7% contre l'euro.

Les marchés actions ont, dans un premier temps, bénéficié de l'amélioration économique et des perspectives bénéficiaires des entreprises. Les indices, surtout américains, se sont envolés avant de connaître une phase beaucoup plus volatile à partir du mois de février 2018, avec des baisses de près de 10% des principaux indices actions dans le monde, et notamment des replis significatifs des valeurs technologiques américaines, dont les fameuses GAFA. Cette volatilité s'est exacerbée à partir du second semestre et ternit nettement le bilan des performances des actions sur la période.

Fait relativement inédit, il n'y a pratiquement pas d'indice actions internationales qui clôture l'année 2018 positivement : -4.85% pour l'indice des actions internationales (en euros), -4.95% pour l'indice S&P 500 (en USD). En Europe, le bilan est pire avec une baisse de près de 11% de l'indice Stoxx 600, et un repli beaucoup plus significatif sur le segment des petites et moyennes capitalisations : -13%.

Le contraste est encore plus significatif en France, avec une baisse de près de 9% de l'indice CAC 40 et de -26% de l'indice Small CAC.

Le point notable est également, pratiquement pour toutes les places occidentales, la différence entre les valeurs « défensives » et les valeurs « cycliques » sensibles à la remontée des taux d'intérêt. Ces dernières ont fait l'objet de dégagements très importants et les cours atteints laissent augurer un scénario de récession pas encore perceptible.

Les marchés émergents ont également beaucoup baissé, surtout les actions chinoises qui reculent de près de 22%. L'indice Global Emergent recule quant à lui de 10.3% en euros.

Enfin, concernant les matières premières, l'or affiche une certaine stabilité sur la période et le pétrole a perdu près de 20%. Pour finir, l'indice HFR Global représentatif de la gestion alternative baisse de près de 10% (couvert en euro), ce qui illustre la difficulté rencontrée par les gérants à créer de la valeur dans ce panorama.

Gestion

OFI Actions Monde a débuté l'année 2018 avec une surpondération sur les actions européennes et une sous-pondération sur les actions américaines. Ce positionnement a été conservé au cours de l'année. Nous avons également une légère surpondération sur la Japon étant donné la faible valorisation du marché et la progression constante des bénéficiaires depuis plusieurs années. Enfin, sur les pays émergents, nous avons commencé l'année en étant sous-pondérés avant de se réexposer à partir du mois de septembre. Finalement l'effet allocation aura été légèrement négatif en 2018 (-36 points de base (bps)), provenant principalement de la sous-pondération des actions américaines.

La sélection de fonds US était répartie entre des fonds « Blend » avec peu de biais factoriels et des fonds de type « Value » visant à profiter d'un rebond de ce style. En effet, la performance des styles « Value » et « Croissance » a fortement divergé ces dernières années au profit de ce dernier, alors même que les bénéficiaires des entreprises présents dans ces indices de style progressent à un rythme quasi-équivalent. L'écart de valorisation s'est encore creusé en 2018 et le style « Value » a eu tendance à sous-performer, surtout au cours du premier semestre. Les fonds ABN Amro Pzena US et EDR US Value en ont souffert avec des performances respectives sur l'année en euros de -16,2 % et -9,4 %. Le reste de la sélection a contribué négativement aussi, même si certains fonds sont parvenus à tirer leur épingle du jeu et afficher une légère surperformance (Majedie US Equity et OFI Invest US Equity). La contribution relative de la partie US a été de -160bps. Nous avons utilisé des options dans une optique de protection au cours du premier trimestre et avons rapidement pris nos bénéfices.

La poche d'actions européennes a également été décevante avec des performances comprises entre -13,2 % pour le fonds Invesco Euro Equity et -30,1 % pour DNCA Opportunités Zone Euro. La contribution relative de la partie Europe a été de -147bps. Nous avons renforcé le fonds SSP Zadig en cours d'année et nous avons réduit la position dans DNCA Opportunités Zone Euro.

Les contributions relatives des poches d'actions émergentes et d'actions japonaises ont également pénalisé la performance. Dans la poche émergente, nous avons investi de manière opportuniste dans un ETF Russie au cours du deuxième trimestre. Enfin, nous avons investi dans un ETF Canada en cours d'année.

La contribution de la poche thématique a été légèrement négative. Le fonds Pictet Security a mieux résisté avec une baisse de 1,9 % en euros. Les fonds Pictet Water et CPR Silver Age ont connu des baisses respectives de 7,9 % et 10,6 %. La partie thématique représentait 18 % de l'allocation à fin décembre 2018. Nous avons réduit la position détenue dans CPR Silver Age au cours de l'année.

Au global, l'effet sélection a été de -405bps, dans un contexte particulièrement difficile pour la gestion active. Selon Morningstar, seulement 25 % des gérants sont parvenus à faire mieux que leur indice aux États-Unis et en Europe en 2018.

Au 31/12/2018, la valeur liquidative du Fonds OFI Actions Monde (part C) était de 186,24 euros contre 207,3 euros au 29/12/2017, soit un repli de 10,16 % contre une baisse de 4,85 % pour l'indice MSCI World AC NR EUR.

Au 31/12/2018, la valeur liquidative du Fonds OFI Actions Monde (part N-D) était de 97,02 euros contre 106,73 euros au 29/12/2017, soit un repli de 9,07 % contre une baisse de 4,85 % pour l'indice MSCI World AC NR EUR.

Des instruments à terme ont été utilisés de manière occasionnelle pour s'exposer aux marchés des actions et des devises.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 31/12/2018

Taux : Pas de position au 31/12/2018

Crédit : Pas de position au 31/12/2018

Actions – CFD : Pas de position au 31/12/2018

Commodities : Pas de position au 31/12/2018

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	57 698 185,03	61 557 663,93
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	57 674 136,35	61 486 909,96
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	56 857 602,54	60 629 402,73
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	816 533,81	857 507,23
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	24 048,68	70 753,97
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	24 048,68	70 753,97
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	189 235,06	68 920,62
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	189 235,06	68 920,62
Comptes financiers	757 040,96	617 004,53
Liquidités	757 040,96	617 004,53
Total de l'actif	58 644 461,05	62 243 589,08

Bilan au 31 décembre 2018 (en euros)

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	54 342 246,62	58 262 748,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	4 664 721,67	1 576 748,72
Report à nouveau (a)	465,41	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	121 206,58	2 837 219,80
Résultat de l'exercice (a, b)	-598 008,41	-553 936,33
Total des capitaux propres	58 530 631,87	62 122 780,28
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	24 048,68	69 779,62
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	24 048,68	69 779,62
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	24 048,68	69 779,62
Autres opérations	-	-
Dettes	52 855,65	51 029,18
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	52 855,65	51 029,18
Comptes financiers	36 924,85	-
Concours bancaires courants	36 924,85	-
Emprunts	-	-
Total du passif	58 644 461,05	62 243 589,08

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	56 509,18
ACTIONS	-	56 509,18
ACHAT - OPTION - S&P 500 - PUT 2350.0 - 2018-01	-	56 509,18
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	3 065 191,58	4 207 658,35
ACTIONS	2 687 206,41	436 578,64
ACHAT - FUTURE - MSCI EMERGING MARKETS	2 029 759,88	-
ACHAT - FUTURE - NIKKEI 225	-	420 547,67
ACHAT - FUTURE - S&P 500	657 446,53	-
VENTE - OPTION - S&P 500 - PUT 2100.0 - 2018-01	-	16 030,97
CHANGE	377 985,17	3 771 079,71
VENTE - FUTURE - EUR/USD	377 985,17	3 771 079,71
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 189,75	7 881,30
Produits sur actions et valeurs assimilées	24 601,51	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	7 412,66
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	30 791,26	15 293,96
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	39,66	803,36
Autres charges financières	-	-
Total (II)	39,66	803,36
Résultat sur opérations financières (I - II)	30 751,60	14 490,60
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	608 357,32	524 368,12
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-577 605,72	-509 877,52
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-20 402,69	-44 058,81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-598 008,41	-553 936,33

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée pour chaque jour de bourse de Paris ouvré, non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières admises à la cotation d'une bourse de valeurs sont évaluées cours de clôture.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les positions sur les marchés à terme fermes et conditionnels sont évaluées au cours correspondant à l'heure de cotation prise en compte pour la valorisation des actifs sous-jacents.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (T.C.N.) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché relevés par les gestionnaires à l'heure de publication des taux du marché interbancaire par l'A.F.B. Le taux retenu, en l'absence de transactions significatives, est l'Euribor pour les titres à moins d'un an, le taux des BTAN (publiés par les principaux S.V.T) pour les titres à plus d'un an, majorés le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les T.C.N. dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.

La méthode de valorisation retenue qui est conservée pendant toute la durée de détention du titre est :

- pour les instruments à coupons pluriannuels et dont le coupon annuel est déterminé selon un calcul actuariel (type obligataire) : évaluation selon la méthode actuarielle ;
- pour les instruments d'une durée inférieure à un an émis sous forme d'intérêts précomptés ou in fine : évaluation selon la méthode d'escompte de la valeur globale de remboursement sur la durée restant à courir.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

N/A

Opérations à règlement-livraison différé

Les titres achetés sur le marché à règlement différé sont valorisés à leur valeur de marché. Ils sont inscrits en portefeuille à leur date de négociation.

Les titres vendus sur le marché à règlement différé sont sortis du portefeuille dès le jour de négociation.

Description des engagements hors-bilan

Les titres cédés à réméré font l'objet d'une inscription au hors-bilan à leur valeur contractuelle.

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net peut être supérieur à

- 1,40% TTC ; tout OPC inclus pour la part OFI ACTIONS MONDE
- 0,10% TTC ; tout OPC inclus pour la part N-D

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Les frais indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2% TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis par OFI ACTIONS MONDE seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des rétrocessions

Les rétrocessions à recevoir sont provisionnées dans les comptes de l'OPC à chaque valorisation.

La provision est calculée pour chaque OPC sous-jacent, sur la base de son encours valorisé et de son taux de rétrocession inscrit dans la convention de placement, signée entre la société de gestion du fonds et la société de gestion de l'OPC sous-jacent.

Les rétrocessions sont reversées trimestriellement à l'OPC après règlement des rétrocessions facturées aux sociétés de gestion des OPC sous-jacents.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Parts OFI ACTIONS MONDE

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Parts N-D

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Parts OFI ACTIONS MONDE et N-D

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	62 122 780,28	31 024 166,18
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	8 343 505,51	39 600 780,66
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 428 019,70	-12 295 373,55
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	366 852,25	3 298 777,77
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-147 408,74	-8 506,87
Plus-values réalisées sur contrats financiers	307 508,41	333 129,86
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-445 181,39	-265 679,85
Frais de transaction	-16 037,57	-33 330,43
Différences de change	1 748 571,18	-3 498 001,86
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-7 790 711,71	4 550 695,43
Différence d'estimation exercice N	530 184,47	
Différence d'estimation exercice N - 1	8 320 896,18	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	49 950,86	-73 999,54
Différence d'estimation exercice N	-24 048,68	
Différence d'estimation exercice N - 1	-73 999,54	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-3 571,79	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-577 605,72	-509 877,52
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	58 530 631,87	62 122 780,28

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	2 687 206,41	4,59
Crédit	-	-
Autres	377 985,17	0,65

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	757 040,96	1,29
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	36 924,85	0,06

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	757 040,96	1,29	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	36 924,85	0,06	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	USD	%	JPY	%	USD	%	USD	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	37 202 113,51	63,56	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	146 699,91	0,25	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	653 625,99	1,12	103 414,97	0,18	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

	USD	%	JPY	%	USD	%	JPY	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	3 065 191,58	5,24	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	31/12/2018
Créances	
Provision pour rétrocession des frais de gestion à recevoir	2 590,53
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	146 699,91
Souscriptions à recevoir	39 944,62
Total créances	189 235,06
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-51 592,07
Rachats à payer	-0,31
Autre	-1 263,27 ⁽¹⁾
Total dettes	-52 855,65
Total	136 379,41

(1) Frais RTO

Souscriptions rachats

Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE	
Parts émises	36 904,1649
Parts rachetées	18 953,2146
Catégorie de parts N-D	
Parts émises	6 271,8656
Parts rachetées	14 132,2191

Commissions

Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts N-D	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	6 362,27
Catégorie de parts N-D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	-
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	1 574,42

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
LU1209227690	OFI FUND EURO LARGE CAP I-C EUR	248,60	8 390,71	2 085 930,51
LU0286062228	OFI INVEST GLOBAL EMERGING EQUITY I EUR	69 675,00	68,53	4 774 827,75
LU0185496204	OFI INVEST US EQUITY I USD	32 706,00	147,15	4 210 023,09
FR0000978587	OFI RCM EUROPE DE L'EST	4 010,00	316,51	1 269 205,10
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	275,2698	4 362,92	1 200 980,12
LU0754678422	SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	231,22	18 651,38	4 312 572,08
	<i>Sous-total</i>			17 853 538,65

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-605 345,04	-558 071,63
Total	-605 345,04	-558 071,63
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-605 345,04	-558 071,63
Total	-605 345,04	-558 071,63
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts N-D		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	465,41	-
Résultat	7 336,63	4 135,30 ⁽²⁾
Total	7 802,04	4 135,30
Affectation		
Distribution	6 803,56	3 637,59
Report à nouveau de l'exercice	998,48	497,71
Capitalisation	-	-
Total	7 802,04	4 135,30
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	113 392,6992	121 253,0527
Distribution unitaire	0,06	0,03
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(2) La catégorie de parts N-D a été créée le 03/01/2017.

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	31/12/2018	29/12/2017
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 114 954,17	1 576 748,72
Plus et moins-values nettes de l'exercice	98 814,16	2 249 342,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	4 213 768,33	3 826 091,55
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	4 213 768,33	3 826 091,55
Capitalisation	-	-
Total	4 213 768,33	3 826 091,55
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	255 186,1921	237 235,2418
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts N-D		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	549 767,50	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	22 392,42	587 876,97 ⁽³⁾
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	572 159,92	587 876,97
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	572 159,92	587 876,97
Capitalisation	-	-
Total	572 159,92	587 876,97
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	113 392,6992	121 253,0527
Distribution unitaire	-	-

(3) La catégorie de parts N-D a été créée le 03/01/2017.

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)**

	31/12/2018	29/12/2017	30/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Actif net					
en EUR	58 530 631,87	62 122 780,28	31 024 166,18	26 493 043,09	22 852 964,27
Nombre de titres					
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE	255 186,1921	237 235,2418	160 737,3337	148 070,3510	139 669,9395
Catégorie de parts N-D	113 392,6992	121 253,0527	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE en EUR	186,24	207,30	193,01	178,92	163,62
Catégorie de parts N-D en EUR	97,02	106,73 ⁽⁴⁾	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N-D en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N-D en EUR	0,06	0,03	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N-D en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE en EUR	-2,37	-2,35	-2,10	21,97	13,50
Catégorie de parts N-D en EUR	-	0,00	-	-	-

(4) La catégorie de parts N-D a été créée le 03/01/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			57 674 136,35	98,54
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			56 857 602,54	97,14
ABN AMRO MM FDS SICAV-PZENA US EQUITIES CL I	USD	43 500,00	3 321 662,51	5,68
CPR SILVER PART I FCP	EUR	9 082,00	1 859 448,68	3,18
CS ETF (IE) ON MSCI CANADA	USD	6 300,00	605 310,33	1,03
DNCA OPPORTUNITES ZONE EURO I	EUR	12 860,00	1 182 605,60	2,02
EDR US VAL YLD N USD	USD	25 450,00	2 923 583,08	4,99
FID-AMERICA-Y AC	USD	110 000,00	1 919 695,58	3,28
INVESCO EURO EQ-C ACC EUR	EUR	127 300,00	3 056 473,00	5,22
LYXOR EURO STOXX BANKS DR	EUR	9 500,00	729 980,00	1,25
MAJEDIE US EQUITY FD Z USD	USD	6 203 228,838	7 063 590,06	12,07
OFI FUND EURO LARGE CAP I-C EUR	EUR	248,60	2 085 930,51	3,56
OFI INVEST GLOBAL EMERGING EQUITY I EUR	EUR	69 675,00	4 774 827,75	8,16
OFI INVEST US EQUITY I USD	USD	32 706,00	4 210 023,09	7,19
OFI RCM EUROPE DE L'EST	EUR	4 010,00	1 269 205,10	2,17
OFI RS LIQUIDITES	EUR	275,2698	1 200 980,12	2,05
PICTET FDS (LUX) SECURITY I C	USD	20 380,00	4 186 711,46	7,15
PICTET-WATER-I\$	USD	13 690,00	4 318 430,65	7,38
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	EUR	231,22	4 312 572,08	7,37
SOURCE JPX-NIKKEI 400 UCITS	USD	49 980,00	5 765 308,75	9,85
SOURCE S&P 500 UCITS ETF	USD	5 261,00	2 071 264,19	3,54
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			816 533,81	1,40
ISHARES DOW JONES US OIL EQ.ET SERVICES	USD	20 400,00	364 403,62	0,62
VANECK VECTORS GOLD MINERS E	USD	24 507,00	452 130,19	0,77

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2018 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appels marges C.A.I.	USD	27 491,25	24 048,68	0,04
CME EC EURUSD 0319	USD	-3,00	-2 083,06	0,00
NYS NYL MSCI EM 0319	USD	48,00	-8 817,74	-0,02
SP 500 MINI 0319	USD	6,00	-13 147,88	-0,02
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			189 235,06	0,32
Dettes			-52 855,65	-0,09
Comptes financiers			720 116,11	1,23
ACTIF NET			58 530 631,87	100,00



OFI ACTIONS MONDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

OFI ACTIONS MONDE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, **nous avons effectué l'audit** des comptes annuels de l'**OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement OFI ACTIONS MONDE **relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, **réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice** écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'**OPCVM** constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI ACTIONS MONDE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations **significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement **d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend **connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne** ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la **convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs** de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la **présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels** reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM